

# UN NOUVEAU NUMÉRO

POUR FAIRE ENLEVER VOS ENCOMBRANTS ET VOS DÉCHETS  
D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES !



A partir du 4 avril 2022, même en voie étroite, la collecte de vos encombrants et DEEE se fera en porte à porte, devant chez vous !

[www.siom.fr](http://www.siom.fr)

## À SAINT-AUBIN

### NOUVEAUX SERVICES, NOUVEAUX JOURS & NOUVELLES FRÉQUENCES DE COLLECTE

À PARTIR DU 4 AVRIL 2022



+ d'infos ?

N° Vert 0 800 746 540

Appel gratuit du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h00 à 17h30

som  
Vallée de Chevreuse



# La collecte de vos déchets évolue !

Nouveaux services, nouveaux jours & nouvelles fréquences !

à partir du  
**4**  
**Avril**  
2022



**Vous êtes :**



ORDURES  
MÉNAGÈRES



EMBALLAGES  
PAPIERS



DÉCHETS  
VÉGÉTAUX



**En habitat  
individuel  
& petit collectif**

**Lundi**  
*matin*

**Mercredi**  
*après-midi*

**Lundi\***  
*après-midi*



**En Habitat  
collectif\***

**Lundi  
& Vendredi**  
*matin*

**Mercredi**  
*après-midi*

**Lundi\***  
*après-midi*

**\*Pour les adresses suivantes :**

Place Barthélémy De Dampierre,

1, Place de la Mairie,

2, chemin des Fonds Fanettes,

Parcs d'Activités : Technologique et Les Algorithmes (entreprises)

Retrouvez vos jours de collecte  
sur [www.siom.fr](http://www.siom.fr) ou scannez ce QR code



## Plus adapté

Avec de nouvelles fréquences pour la collecte des ordures ménagères. Son volume **a diminué de + de 10% en 10 ans** grâce aux actions de prévention et à l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques.



## Plus écologique

Avec une optimisation des tournées de collecte permettant de limiter les émissions de CO<sub>2</sub> et ainsi les impacts environnementaux.



## Moins de nuisances

Avec la réduction des fréquences de collecte limitant la circulation des bennes.



## Plus pratique

Avec la collecte de vos encombrants et de vos Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) en porte à porte même en voie étroite... Fini le dépôt en entrée de rue !



**NOUVEAU**



## Lancement de la collecte des biodéchets sur la base du volontariat

Le Siom prend de l'avance sur la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (dite loi AGEC) et collecte les biodéchets (déchets alimentaires) **des foyers volontaires**. L'objectif est de réduire encore plus la quantité de vos ordures ménagères et permettre à vos biodéchets d'être valorisés en matière ou en énergie.

**+ d'infos sur [www.siom.fr/collecte-des-biodechets](http://www.siom.fr/collecte-des-biodechets)**

\*Sauf en période hivernale, de décembre à février, où la collecte des végétaux s'effectue tous les 15 jours